



WMO OMM

World Meteorological Organization
Office of the President
Organisation météorologique mondiale
Bureau du Président
Organización Meteorológica Mundial
Oficina del Presidente

Всемирная метеорологическая организация
Бюро Президента
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
مكتب الرئيس
世界气象组织
主席办公室

Notre réf.: 05131/2019/CER/Cg-18/Elections

5 mars 2019

Annexe: 1

Objet: Élections et nominations lors du Dix-huitième Congrès météorologique mondial,
3-14 juin 2019

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que des élections et des nominations auront lieu au cours du Dix-huitième Congrès météorologique mondial (Cg-18), qui se tiendra du 3 au 14 juin 2019.

Élection du Président et des Vice-Présidents de l'Organisation météorologique mondiale

Les mandats du Président et des Vice-Présidents de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) arriveront à expiration le 14 juin 2019. Conformément à l'article 8 de la Convention de l'Organisation, le Dix-huitième Congrès météorologique mondial devra élire le Président et les trois Vice-Présidents de l'Organisation, avec effet au 15 juin 2019, soit immédiatement après la clôture de la session.

Aux termes de l'article 4 de la Convention de l'OMM, l'Organisation a un Président et trois Vice-Présidents, qui sont également Président et Vice-Présidents du Congrès et du Conseil exécutif. Les procédures régissant l'élection du Président et des trois Vice-Présidents sont énoncées dans les règles 81 à 84, 87 et 89 à 90 du Règlement général de l'OMM, tel qu'il figure dans la publication intitulée *Recueil des documents fondamentaux N° 1 (OMM-N° 15), édition 2015*.

En vertu de la règle 27 du Règlement général, le Comité des nominations prépare et soumet à l'organe constituant (le Congrès, en l'occurrence) une liste de candidats à chaque fonction pour laquelle une élection doit avoir lieu. Il appartient au Secrétariat de communiquer au Comité des nominations toute information pertinente sur l'éligibilité des candidats.

À cet égard, je vous invite à informer d'avance le Secrétaire général de votre intention de présenter comme candidat à la présidence ou à la vice-présidence de l'Organisation météorologique mondiale la personne qui a été nommée directeur de vos Services météorologiques ou hydrométéorologiques par le gouvernement de votre pays, aux fins d'application de la Convention. Même s'il est possible de présenter un candidat en séance jusqu'à la dernière minute avant l'élection, le fait de transmettre ces informations à l'avance facilite la tâche du Comité des nominations. À cet effet, je vous serais obligé de bien vouloir communiquer ces informations par écrit, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et d'une photo, sous pli confidentiel adressé au **Secrétaire général, Organisation météorologique mondiale, Case postale 2300, CH-1211 Genève 2, Suisse**. Les candidatures peuvent également être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante: sgomm@wmo.int.

Aux: Ministres des affaires étrangères des Membres de l'Organisation météorologique mondiale

WMO Secretariat – 7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tel.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81 – sgomm@wmo.int – public.wmo.int

Meteorological Service of Canada (MSC), Environment and Climate Change Canada (ECCC), 351 St-Joseph Blvd., PVM Building,
8th Floor, ADMO Gatineau, QC K1A 0H3, Canada
Tel.: +1 (819) 938-4385 – Fax.: +1 (819) 938-4391 – E-mail: David.Grimes@canada.ca

Les candidatures reçues avant la session du Congrès feront l'objet d'une vérification par le Secrétariat avant d'être affichées sur le site Web de l'OMM, accompagnées d'une photo et du CV fourni par le/la candidat(e). Des informations sur les fonctions et le mandat du Président et des Vice-Présidents de l'OMM peuvent également être consultées sur le site Web de l'Organisation à l'adresse suivante:

<https://public.wmo.int/fr/pr%C3%A9sident-et-vice-pr%C3%A9sidents>

Élection des membres du Conseil exécutif

Le mandat des membres du Conseil exécutif de l'OMM arrivera à expiration le 14 juin 2019. Conformément à l'article 13 de la Convention de l'OMM, le Dix-huitième Congrès météorologique mondial devra élire 27 directeurs de Services météorologiques ou hydrométéorologiques des Membres de l'Organisation, avec effet au 15 juin 2019. La règle 17 du Règlement général détermine la répartition des sièges au sein du Conseil exécutif comme suit: Région I (Afrique): 9; Région II (Asie): 6; Région III (Amérique du Sud): 4; Région IV (Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes): 5; Région V (Pacifique Sud-Ouest): 4 et Région VI (Europe): 9.

Les procédures régissant l'élection des membres du Conseil exécutif sont énoncées dans les règles 86 et 88 du Règlement général, lequel figure dans le *Recueil des documents fondamentaux N° 1* cité plus haut.

Comme pour la procédure d'élection du Président et des Vice-Président mentionnée ci-avant, le Comité des nominations prépare et soumet à l'organe constituant (le Congrès, en l'occurrence) une liste de candidats à chaque fonction ou poste pour lequel une élection doit avoir lieu. Il appartient au Secrétariat de communiquer au Comité des nominations toute information pertinente sur l'éligibilité des candidats.

À cet égard, je vous invite à informer d'avance le Secrétariat de votre intention de présenter comme candidat à un siège au Conseil exécutif de l'Organisation météorologique mondiale la personne qui a été nommée directeur de vos Services météorologiques ou hydrométéorologiques par le gouvernement de votre pays, aux fins d'application de la Convention. Même s'il est possible de présenter un candidat en séance jusqu'à la dernière minute avant l'élection, le fait de transmettre ces informations à l'avance facilite la tâche du Comité des nominations. À cet effet, je vous serais obligé de bien vouloir communiquer ces informations par écrit, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et d'une photo, sous pli confidentiel au **Secrétaire général, Organisation météorologique mondiale, Case Postale 2300, CH-1211 Genève 2, Suisse**. Les candidatures peuvent également être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante: sgomm@wmo.int.

Les renseignements relatifs à l'élection des membres du Conseil exécutif peuvent être consultés sur le site Web de l'OMM à l'adresse suivante: <https://public.wmo.int/fr/élections-du-congrès>.

Élection des présidents et vice-présidents des commissions techniques

Par sa [recommandation 25 \(EC-70\)](#) – Commissions techniques et autres organes de l'OMM, le Conseil exécutif a recommandé au Congrès d'établir pour la dix-neuvième période financière (2020-2023) deux commissions techniques, à savoir la Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d'information et la Commission des services et applications se rapportant au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement, et de dissoudre les huit commissions techniques actuelles une fois que les nouvelles structures seront en place, au terme de la période de transition.

À ce propos, le Conseil a aussi recommandé que, conformément au dernier paragraphe de l'article 8 de la Convention, le président de chaque nouvelle commission et les vice-présidents seront, à titre exceptionnel, élus par le Congrès parmi les présidents et vice-présidents actuels desdites commissions (voir l'annexe) afin d'accélérer le processus de transition vers la nouvelle structure.

Comme l'a recommandé le Conseil exécutif, des élections seront organisées pendant la session du Congrès pour les fonctions de président et vice-président des commissions techniques. Les Membres devraient se préparer à appuyer les recommandations formulées par le Conseil exécutif à sa 70^e session ou bien à désigner et élire les présidents et vice-présidents des commissions techniques sur la base des compétences énoncées dans les annexes des projets de résolutions du Congrès relatives aux attributions desdites commissions. Il convient de se référer pour cela à [annexe du projet de résolution 4\(4\)/1 du document 4\(4\)](#) mis en ligne sur le site Web du Congrès.

Les Membres désireux de présenter des candidats aux postes de président ou vice-président des commissions techniques sont invités à envoyer à l'avance des candidatures par écrit, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et d'une photo, sous pli confidentiel adressé au **Secrétaire général, Organisation météorologique mondiale, Case Postale 2300, CH-1211 Genève 2, Suisse**. Les candidatures peuvent également être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante: sgomm@wmo.int.

Les renseignements relatifs à l'élection des présidents et vice-présidents des commissions techniques peuvent être consultés sur le site Web de l'OMM à l'adresse suivante: <https://public.wmo.int/en/governance-reform/election-new-technical-commissions>.

Nomination du Secrétaire général

Aux termes de l'article 22 a) de la Convention de l'OMM, le Secrétaire général est responsable devant le Président de l'Organisation des travaux techniques et administratifs du Secrétariat. Les règles régissant la nomination et le mandat du Secrétaire général, les attributions de ce dernier, ainsi que les fonctions du Secrétariat sont énoncées dans la Convention, le Règlement général, le Règlement financier et le Statut du personnel de l'OMM; ces documents figurent dans la publication intitulée *Documents de base N° 1* mentionnée plus haut.

Comme le veut l'usage, j'invite les Membres de l'OMM à présenter à l'intention du Dix-huitième Congrès météorologique mondial, pour le poste de Secrétaire général, des candidatures de personnes possédant les qualifications requises, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une description détaillée des antécédents des candidats. Même s'il est possible de présenter un candidat en séance jusqu'à la dernière minute avant l'élection, le fait de transmettre ces informations à l'avance facilite la tâche du Comité des nominations. Les lettres de candidature devront porter la mention «**Confidentiel – Nomination du Secrétaire général**» et être adressées à:

M. David Grimes
Président de l'OMM
s/c Secrétariat de l'OMM
Case postale 2300
CH-1211 Genève 2
Suisse

Les candidatures, dont la date limite de réception est le **3 juin 2019**, peuvent également être soumises par courriel électronique à l'adresse suivante: dgrimes@wmo.int.

Les candidatures reçues avant le Congrès feront l'objet d'une vérification par le Secrétariat avant d'être affichées sur le site Web de l'OMM, accompagnées d'une photo et du CV fourni par le/la candidat(e). Des renseignements détaillés sur la procédure de nomination du Secrétaire général peuvent être consultés sur le site Web de l'OMM à l'adresse suivante: <https://public.wmo.int/fr/nomination-du-secrétaire-général>.

En application de la Stratégie de l'OMM pour l'égalité entre les femmes et les hommes qui figure dans la [résolution 59 \(Cg-17\)](#) – Égalité entre les femmes et les hommes et autonomisation des femmes, les candidatures de femmes pour tous les postes de gouvernance sont vivement encouragées.

Copie de la présente lettre est adressée au Représentant permanent de votre pays auprès de l'Organisation météorologique mondiale, ainsi qu'à la mission permanente de votre pays à Genève.

Veillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.



(D. Grimes)
Président de l'OMM

Présidents et vice-présidents des commissions techniques de l'OMM

Ref.: 05736/2019-141CP

Commission de météorologie aéronautique (CMAé)

- 1 - **Président: Ian LISK** *Royaume-Uni*
 2 - **Vice-présidente: Stephanie DESBOIS (Mme)** *France*

Commission de météorologie agricole (CMAg)

- 3 - **Président: Roger STONE** *Australie*
 4 - **Vice-président: Orivaldo BRUNINI** *Brésil*

Commission des sciences de l'atmosphère (CSA)

- 5 - **Président: Oystein HOV** *Norvège*
 6 - **Vice-président: poste vacant**

Commission des systèmes de base (CSB)

- 7 - **Président: Michel JEAN** *Canada*
 8 - **Vice-présidente: Meiyan JIAO (Mme)** *Chine*

Commission de climatologie (CCI)

- 9 - **Présidente: Manola BRUNET (Mme)** *Espagne*
 10 - **Vice-présidente: Bárbara D. TAPIA (Mme)** *Chili*

Commission d'hydrologie (CHy)

- 11 - **Président: Harry F. LINS** *États-Unis d'Amérique*
 12 - **Vice-président: Silvano Pecora** *Italie*

Commission des instruments et des méthodes d'observation (CIMO)

- 13 – **Président: Bruce Ward FORGAN** *Australie*
 14 - **Vice-président: Bruce HARTLEY** *Nouvelle-Zélande*

Commission technique mixte OMM-COI d'océanographie et de météorologie maritime (CMOM)

- 15 - **Coprésidente (pour l'océanographie)**
Nadia PINARDI (Mme) *Italie*
 16 - **Coprésident (pour la météorologie)**
Johan STANDER *Afrique du Sud*
-